



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
lundi 10 juin 2024, à 10 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Application des règlements municipaux de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare
- désignation du procureur de la Cour municipale commune de la Ville de Joliette
- 1.4. Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif à la résolution 064-04-2024, traitant du paiement des comptes à payer du mois de mars

2. Période de questions